

EXTRAIT DU R
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du MARDI 10 FEVRIER 2026

Le dix février deux mille vingt-six à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjoints au Maire.

AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, BRISENO Laetitia, DEFIANAS Anne-Laure, MAFFEI Pascal, BURAVAND Julien, TEISSEDRE Christine, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : ROCHE Jean-Louis (Pouvoir donné à DURBESSON Audrey)**Absents :** FABRE Patrice.

M. Jany FROISSART a été nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : Monsieur Jany FROISSART

M. FROISSART rappelle que par délibération n° 107/2024 du 19 septembre 2024, le Conseil municipal a décidé d'attribuer le lot 3 DEMOLITIONS - GROS ŒUVRE - RENOVATION & FACADES à l'entreprise ROURA pour un montant de travaux de 385 438.75 € HT, soit 462 526.50 € TTC.

Par délibération n° 23/2025 du 3 mars 2025, un avenant n°1 a été approuvé, fixant le nouveau montant global du marché à 384 715.75 € HT soit 461 658.90 € TTC.

Par délibération n° 70/2025 du 26 mai 2025, un avenant n°2 a été approuvé, fixant le nouveau montant global du marché à 387 215.75 € HT soit 464 658.90 € TTC.

Par délibération n° 109/2025 du 8 septembre 2025, un avenant n°3 a été approuvé, portant sur la durée d'exécution du marché et n'ayant pas d'incidence financière.

Par délibération n° 145/2025 du 15 décembre 2025, un avenant n°4 a été approuvé, fixant le nouveau montant global du marché à 395 715.75 € HT soit 474 858.90 € TTC.

M. FROISSART expose qu'il convient de prendre un avenant n°5 suite à la modification du chantier par le Maître d'Ouvrage concernant les enduits. Le détail des modifications est annexé à la présente.

Le montant de l'avenant s'élève à **2 967.80 € HT**.

Le nouveau montant du marché global s'élèvera à 398 683.55 € HT, soit 478 420.26 € TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL :**A L'UNANIMITÉ,**

Après avoir pris connaissance des pièces du marché,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la signature de l'avenant 5 – lot 3 DEMOLITIONS - GROS ŒUVRE - RENOVATION & FACADES à l'entreprise ROURA, pour un montant de **2 967.80 € HT, soit 3 561.36€ TTC** correspondant aux travaux décrits ci-dessus.

FIXE le nouveau montant global du marché à **398 683.55 € HT, soit 478 420.26 € TTC**.

AUTORISE le Maire à signer cet avenant et tout document s'y rapportant.

Et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance :

Le Maire



MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

AVENANT N° 05¹ du lot 03

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Commune de BOULBON
5 Place Victor BARBERIN
13150 BOULBON
Tél : 04.90.43 95 47

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

SARL ROURA
441 Av de la Massane
13210 Saint Remy de Provence
Tél. : 04.92.12.09
Siret : 483 676 953 00019

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Opération :

Rénovation du site Saint Christophe et Presbytère.

Localisation :

11 Rue de l'église et 5 Rue Saint Christophe
13150 BOULBON
Parcelles C n°147, 238 et 373

Lot n° 03 : Démolitions, gros œuvre, rénovation et façades.

■ Ordre de service : **18/11/2024**

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : **Réception des travaux le 26-02-2026**

■ Montant avenant 04 du marché public ou de l'accord-cadre :

- **Taux de la TVA : 20%**
- **Montant HT : 395 715.75**
- **Montant TTC : 474 858.90**

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :

Finitions des murets par une couvertine en pierre afin d'apporter une pérennité à l'ouvrage en remplacement enduit simple.

- Incidence sur le délai de l'avenant : **NON**

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON **OUI**

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : + 2 967.80
- Montant TTC + 3 561.36
- **Augmentation de 2,5 %**

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- **Taux de la TVA : 20%**
- **Montant HT : 398 683.55**
- **Montant TTC : 478 420.26**



E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
SARL ROURA		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

ROURA S.A.R.L

ENTREPRISE DE MACONNERIE

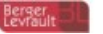
441 Avenue de la Massane - Z.A. de la Massane
13210 SAINT REMY DE PROVENCE
04 90 92 12 09 - roura2@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 20/02/2026

Reçu en préfecture le 20/02/2026

Publié le 23/02/2026

ID : 013-211300173-20260210-132026DEL-DE



<h2>DEVIS</h2>	
Edité à SAINT REMY DE PROVENCE, le jeudi 05 février 2026	Mairie de Boulbon 5 Place Victor Barberin 13150 BOULBON
Référence :441	
Conçu le :05/02/26	
Objet du devis COUVERTINES PIERRE COUR ST CHRISTOPHE	

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
1	Fourniture de dalles en Estailades 40x60x4cm	U	70,00	19,54	1 367,80
2	Coupe et pose des dalles ci dessus en couvertine de murets	Ft	1,00	1 600,00	1 600,00

Total H.T.	2 967,80
Total T.V.A. 20,00 %	593,56
Total T.T.C.	3 561,36
Net à payer (Euro)	3 561,36

Offre valable jusqu'au 07/03/2026

A : le : / /

Signature Entreprise

Bon pour Accord.

Le Maître d'Ouvrage

Ceci est un devis estimatif à revoir en fonction des études béton armé d'exécution et des difficultés rencontrées en cours de chantier
Des avenants seront réalisés et soumis à approbation du maître d'oeuvre et du maître d'ouvrage

Acompte de 25% à la commande